

M. FOSTER: En voici la raison: Autrefois, toutes les recettes étaient versées entre les mains du ministre, et l'argent était déboursé par le ministère. Nous avons adopté le principe, qui est, cela va sans dire, le bon principe, que toutes les recettes seront versées entre les mains du receveur général et tous les paiements seront faits au moyen de chèques, de sorte que, bien que le crédit à voter soit plus considérable, les recettes vont maintenant au revenu. Il n'y a réellement aucune augmentation.

Sir ADOLPHE CARON: Il y a, de fait, une diminution. Nous exigeons maintenant \$100 de plus des élèves. Comme l'a expliqué le ministre des finances, la différence provient de ce que l'on a adopté un autre mode de tenue de livres.

M. KIRKPATRICK: J'appellerai l'attention du gouvernement sur la grande nécessité qu'il y a d'établir immédiatement un hôpital convenable pour les besoins de cette institution, le collège militaire royal. Il y a là 100 jeunes gens de toutes les parties du Canada et l'on ne s'occupe aucunement d'eux ni de leur bien-être, ni du rétablissement de leur santé en cas de maladie. Le local qui sert présentement d'hôpital n'a jamais été destiné à cet usage. Il se trouve dans la cave de l'institution, où passent des gros tuyaux à vapeur, et où la température ne descend jamais au-dessous de 80. Ce local est dans un état terrible, et si une épidémie éclatait et qu'il y eût des pertes de vie, on en tiendrait le gouvernement responsable. Je parle de cela parce que je sais que les parents des jeunes gens qui ont été malades dans cette institution ont été considérablement alarmés. C'est une question à laquelle le gouvernement et le ministre de la milice devraient, je crois, donner une attention immédiate, et l'on devrait préparer un local où, en cas de maladie, l'on pourrait soigner ces jeunes gens et leur conserver la vie.

Sir ADOLPHE CARON: Je suis parfaitement d'accord avec l'honorable député sur la nécessité d'un hôpital, mais je crois que le point le plus important est de fournir à ces jeunes gens des dortoirs convenables. Mon honorable ami sait combien les dortoirs sont insuffisants, et je crois que nous pourrions faire quelque arrangement avec l'hôpital de la ville pour que nos patients y soient reçus au besoin. Si cela se peut, je préférerais que les premières dépenses faites pour le collège militaire royal eussent pour objet de mettre à la disposition des élèves des dortoirs plus convenables.

M. JONES (Halifax): Je demanderai au ministre si les rapports demandés au commencement de la session, relativement à l'examen des élèves de ce collège, qui avaient obtenu des commissions, ont été produits.

Sir ADOLPHE CARON: Je suis sous l'impression qu'ils ont été produits il y a quelques temps, mais je vais m'en assurer, et s'ils n'ont pas été produits, je les enverrai à l'honorable député.

Imprimerie de l'Etat, y compris le matériel de la lumière électrique..... \$32,000

M. MULOCK: Ce crédit de \$32,000 sera-t-il le dernier montant payé pour la construction de l'imprimerie de l'Etat?

Sir HECTOR LANGEVIN: Je crois que les crédits insérés dans le premier budget et le budget supplémentaire de cette année suffiront pour achever de payer le coût de cet édifice.

M. WILSON (Elgin): J'appellerai de nouveau l'attention du gouvernement sur les dépenses faites pour le Parc de la Côte du Major. Le gouvernement a-t-il l'intention de continuer à dépenser de fortes sommes pour ce parc? Je ne puis comprendre pourquoi l'on nous demanderait de voter de l'argent pour entretenir un parc pour les habitants d'Ottawa.

Sir HECTOR LANGEVIN: La somme requise pour le parc a été réduite l'an dernier, et cette année encore. En comité des subsides, j'ai dit que nous avions donné l'entretien du parc à l'entreprise pour l'année qui se terminera le 1er juillet prochain, et des soumissions seront demandées pour l'année suivante. Ce parc n'est qu'une dépendance des terrains du parlement, et la somme qu'il coûte n'est pas considérable. Le montant en est réduit chaque année, et je suppose que passé cette année, nous n'aurons qu'à payer l'entretien du parc, sans rien dépenser pour y faire des améliorations.

M. JONES (Halifax): Le gouvernement peut-il reprendre la possession et la propriété du parc?

Sir HECTOR LANGEVIN: Il appartient au gouvernement.

M. MILLS (Bothwell): Le gouvernement en a-t-il présentement la possession?

Sir HECTOR LANGEVIN: Oui.

M. McMULLEN: Quel était le prix du contrat pour l'entretien du parc, l'an dernier?

Sir HECTOR LANGEVIN: \$4,500.

Ports et rivières, Ontario..... \$125,500

M. WILSON (Elgin): Au commencement de la session j'ai obtenu un ordre de la chambre pour la production du rapport concernant le port de Port Stanley, mais il n'a pas encore été produit. J'en ai parlé au gouvernement à plusieurs reprises, et il a promis de le produire dans quelques jours, mais je ne l'ai pas encore vu. J'ai pris la peine de m'adresser au ministère aujourd'hui, mais je n'ai pas reçu ce rapport. Le ministre se souvient sans doute qu'une délégation est venue lui représenter le mauvais état de ce port et combien son amélioration était nécessaire pour les intérêts de chemin de fer et autres intérêts. Il paraît, cependant, avoir accueilli ces représentations avec indifférence, sans s'occuper de la condition du port, de l'impossibilité où sont les navires d'y entrer et du défaut de facilités convenables pour le commerce. L'honorable ministre peut avoir un but en ne produisant pas le rapport; s'il en est ainsi, j'ignore quel est ce but. Je lui demanderai de nouveau s'il a l'intention de produire ce rapport pendant la présente session, ou si je l'aurai à la prochaine session, sinon, pendant celle-ci.

Sir HECTOR LANGEVIN: Je suis bien aise que l'honorable député n'ait pas dit que j'avais un mauvais but en ne lui donnant pas ces papiers, car je n'en ai pas. J'ai fait une recommandation au Conseil privé, et il a fallu que le rapport allât devant le Conseil. Il a fallu envoyer la minute du Conseil à Son Excellence le Gouverneur général, pour la faire signer, et dès qu'elle sera revenue je pourrai lui apprendre la décision à laquelle nous serons arrivés, et ensuite les papiers pourront être produits.

M. COOK: Il y a quelque temps, une délégation de la ville de Midland est venue trouver le minis